

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 52 (1995)
Heft: 8

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1994, on a compté 82 noyés en Suisse

Les plaisirs de l'eau peuvent tourner au cauchemar

INFAS, Lausanne

La natation est un sport idéal. Il se pratique toute l'année et n'est pas onéreux, on peut s'y adonner à tout âge et le risque de courbatures musculaires est moindre. Cependant, il comporte des dangers. Malgré les appels à la prudence lancés chaque année au début de l'été, le nombre des noyades reste élevé en Suisse. (Ny)

être secouru rapidement que si quelqu'un se trouve à proximité.

- Abstenez-vous d'utiliser des matelas pneumatiques ou d'autres objets gonflables en eau profonde.
- Si vous voyez une personne en difficulté, agissez vite pour lui porter assistance. Il vaut mieux intervenir inutilement que trop tard!

Près des plages, les pilotes d'embarcations et les véliplanchistes doivent faire preuve d'une prudence toute particulière. ■

Selon les dernières statistiques livrées au Centre d'information des assureurs privés suisses (l'INFAS à Lausanne) par la Société suisse de sauvetage (SSS), 82 personnes se sont noyées dans notre pays l'année dernière, soit 2 de moins qu'en 1993.

Il s'agit de 50 hommes (-6), 11 femmes (-6), 21 enfants et jeunes gens (+10).

Ce sont 24 personnes (-9) qui ont perdu la vie dans des lacs, 37 (+7) dans des cours d'eau et 2 (-3) dans des piscines alors que 9 autres personnes (+6) sont mortes lors de plongées, 1 en pratiquant la planche à voile et 9 (+7) dans des étangs et canaux.

Les cantons du Tessin et de Berne se sont signalés par le plus grand nombre de ces drames (14 chacun). Dans celui de Zurich, on a repêché 9 corps et aux Grisons 6. Fribourg et Genève ont enregistré 5 décès chacun, le canton de Vaud en a déploré 3 et le Valais un seul.

Le bilan des enfants et jeunes gens (21 morts contre 11 en 1993) est particulièrement tragique; c'est le plus lourd des 13 dernières années. C'est pourquoi l'INFAS tient à répéter, une fois de plus, les conseils de prévention suivants:

- Surveiller les enfants, surtout ceux en bas âge, inconscients des dangers.
- Evitez de vous jeter à l'eau après un bain de soleil prolongé ou un repas copieux et bien arrosé.
- Ne surestimez jamais vos forces ou vos capacités!
- Même s'il est bien entraîné, votre corps n'est pas à l'abri d'une défaillance.
- Attention aux jeux dangereux.
- Ne sautez jamais avant de vous être assuré que l'eau est assez profonde et que personne ne se trouve sous le plongeur.
- Evitez également de vous baigner seul dans des endroits isolés; en cas de malaise ou d'accident, vous ne pouvez

Six règles de comportement en rivières

Société suisse de sauvetage (SSS)



Le port de gilets de sauvetage est obligatoire pour canoéistes!



Ne jamais dépasser la charge utile de l'embarcation!



Ne jamais attacher les canots pneumatiques l'un à l'autre! Ils sont difficiles à manœuvrer.



Explorez d'abord les tronçons de cours d'eau inconnus!



Seuls les bons nageurs s'aventurent dans des eaux libres (rivières, étangs et lacs).



Un séjour prolongé dans l'eau peut entraîner des crampes musculaires. Plus l'eau est froide, plus le séjour y sera court.